



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
RHIN SUPÉRIEUR
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
OBERRHEIN

APPEL À TOPOÉSIE CONCOURS VIRTUEL D'IMAGES

Règlement

Article 1 – Objet de l'Appel – Définitions

L'association Maison Européenne de l'Architecture – Rhin supérieur, à l'occasion des Journées de l'Architecture 2016 organise pour la première édition un concours virtuel d'images ou « Appel à Topoésie ».

Nous entendons par Topoésie une démarche sensible et poétique rapportée à un lieu. Ce lieu sera un objet architectural ou urbain tel que décrit par le texte donné, pris dans la littérature française. Cet appel sollicite donc des créations originales d'images selon le texte choisi.

Article 2 – Condition de participation – Les trois collèges – Les trois chartes

L'Appel à Topoésie est ouvert à tous, répartis en trois collèges :

- Collège A « Tout public » ;
- Collège B « Etudiant » ;
- Collège C « Architecte »

Seuls les étudiants peuvent s'inscrire au Collège B. Mais libre à tous de s'inscrire aux Collège A ou C.

Attendus communs au trois collèges : la somme des images proposées devra tenir dans trois feuilles format A3 présentées en paysage (largeur de l'image de 42 cm et hauteur de 29,7 cm). L'utilisation d'éléments textuels est proscrite – sauf nécessité métonymique (« Hôtel » sur un hôtel, « Restaurant » sur un restaurant etc.). Sous l'image sur deux ou trois lignes maximum devront être indiqué :

- Sur la ligne supérieure la mention exclusive suivante :
« Appel à Topoésie – Journée de l'Architecture » suivi de la date en format xx/xx/xxxx
- Sur une ou deux lignes en-dessous : le collège choisi A, B, ou C
- le nom de l'auteur, réel ou avatar

Attendus spécifiques par Collège :

- Collège A: sans contraintes sauf celles ci-dessus.
- Collège B : proposer un ensemble d'images dont une partie est en projection plane (plan-coupe-élévation), homothétique et qui intègre la figure humaine ou tout élément qui donnera une échelle graphique.
- Collège C : proposer « plan-coupe-élévation » et perspective(s). Le choix des échelles est laissé à l'initiative de chacun.

Article 3 - Textes

Le texte du concours « Topoésie » est un extrait de l'œuvre *A la recherche du temps perdu* de Marcel Proust. Il est jointe au règlement.



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
RHIN SUPÉRIEUR
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
OBERRHEIN

Article 4 – Remise du dossier

Le rendu se fera sous forme numérique : un mail sera envoyé avant le 18/11/2016 à l'adresse suivante: laurent.kohler@gmail.com

Article 5 – Format, taille, fichier image :

42 x 29,7cm; 1 Mo par image maximum ; fichier PDF

Article 6 – Litige et modification du règlement

Tout litige pouvant intervenir dans l'interprétation du présent règlement sera tranché sans appel par les Directions Générales de la Maison Européenne de l'Architecture.

Le présent règlement pourra être modifié et complété sans avis préalable.

Toutefois, toute modification éventuelle sera annexée au présent règlement mis en ligne sur la page de la MEA www.europa-archi.eu.

Article 7 – Lois informatiques

Les travaux, œuvres de recherche, et divers documents communiqués aux organisateurs de l'« Appel à Topoésie » ne feront l'objet d'aucune restitution ni d'un quelconque remboursement.

Article 8 – Accès au règlement et acceptation du règlement

L'envoi des images pour l'« Appel à Topoésie » vaut acceptation du présent règlement.

Article 9 – Lois informatiques

Au regard de la loi 78--17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous écrire à l'adresse suivante :
« Appel à Topoésie » -- Maison Européenne de l'Architecture, 5, rue Hannong F--67000 Strasbourg

Article 10 – Exposition

Tous les images envoyés seront exposés sur la site de la MEA www.europa-archi.eu après le festival Les journées de l'architecture à partir de décembre.

Si je voulais sortir ou rentrer sans prendre l'ascenseur ni être vu dans le grand escalier, un plus petit, privé, qui ne servait plus, me tendait ses marches si adroitement posées, l'une tout près de l'autre, qu'il semblait exister dans leur gradation une proportion parfaite, du genre de celles qui dans les couleurs, dans les parfums, dans les saveurs, viennent souvent émouvoir en nous une sensualité particulière. Mais celle qu'il y a à monter et à descendre, il m'avait fallu venir ici pour la connaître comme jadis dans une station alpestre pour savoir que l'acte, habituellement non perçu, de respirer, peut être une constante volupté. Je reçus cette dispense d'efforts que nous accordent seules les choses dont nous avons un long usage, quand je posai mes pieds pour la première fois sur ces marches, familières avant d'être connues, comme si elles possédaient, peut-être déposée, incorporée en elles par les maîtres d'autrefois qu'elles accueillait chaque jour, la douceur anticipée d'habitudes que je n'avais pas contractées encore et qui même ne pourraient que s'affaiblir quand elles seraient devenues miennes.